

Les violences sexuelles ne se résument pas aux viols

■ Une brochure tente de répondre aux questions des citoyen(ne)s sur cette problématique qui reste peu dénoncée.

Quand on parle de violences sexuelles, on pense tout de suite au viol. Le spectre de ces atteintes graves à l'intégrité physique et/ou psychique des personnes est pourtant beaucoup plus large. Elles englobent aussi le harcèlement sexuel, l'inceste, les attentats à la pudeur, les mutilations génitales, les mariages forcés, l'interdiction d'utiliser des moyens de contraception ou de protection contre les maladies sexuellement transmissibles, l'exploitation sexuelle...

La Fédération des centres de planning familial des Femmes prévoyantes socialistes met en exergue la diversité des formes de ces "actes liés à la sexualité et réalisés sans le consentement d'une personne" dans une brochure* qu'elle vient de publier à destination du grand public.

Difficile à évaluer

Cette initiative fait suite au site Internet thématique (www.infoviolencessexuelles.be) lancé par la Fédération des centres de planning familial en avril 2016. Ces supports répondent aux questions que peuvent se poser les citoyens et citoyennes. Que

dit la loi? Qui est concerné? Quelles conséquences sur la santé? Vers qui me tourner?

Si on veut contribuer à libérer la parole sur ces thématiques, dans la foulée du mouvement #MeToo, il est essentiel de conscientiser chacun et chacune au fait qu'aucune forme de violence sexuelle n'est tolérable, argumente la Fédération. En parler autour de soi et prendre conscience de la diversité des formes de violences constituent déjà un pas vers la déstigmatisation, explique-t-elle.

Toute personne peut être confrontée à une situation de violences sexuelles, que ce soit de manière directe, comme victime ou auteur, ou indirecte, comme témoin ou proche. La plupart du temps, les auteurs sont des hommes; la grande majorité des victimes sont des femmes rappelle la brochure.

L'ampleur du phénomène reste difficile à évaluer, la plupart des cas n'étant pas signalés. Par sentiment de honte, de culpabilité ou la peur de ne pas être crues ou rejetées, les victimes ne dénoncent pas les faits. Le manque d'information sur la thématique explique aussi en partie ce silence.

An.H.

→ (*) La brochure "Les violences sexuelles, c'est quoi?" peut être commandée gratuitement (hors frais d'envoi) par téléphone (02/515.17.68) ou e-mail (cpf@solidaris.be). Elle est téléchargeable en format pdf sur <http://www.planningsfps.be/federation/publications/Pages/Nos%20brochures.aspx>.